

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

1. Introduction

Endeavour Mining plc (« Endeavour », avec ses filiales, le « Groupe ») est un producteur d'or mondial engagé en faveur du développement durable. Nous reconnaissons que la durabilité à long terme de notre activité dépend d'une gestion responsable de l'environnement, de la protection de l'environnement, de la gestion responsable de l'exploration et de l'extraction des ressources minérales, et de l'utilisation durable des ressources au bénéfice des communautés situées à proximité de nos opérations.

Nous nous efforçons de minimiser notre empreinte environnementale, d'atténuer tout impact négatif de nos opérations et de promouvoir le développement durable dans les zones dans lesquelles nous opérons.

Nos valeurs et principes commerciaux en tant que Groupe, qui sous-tendent cette Politique environnementale (la « **Politique** »), sont basés sur une performance de gestion environnementale « zéro dommage ». Les questions environnementales sont intégrées à notre prise de décision et à nos stratégies commerciales, et nous veillons à ce que les Parties prenantes concernées (définies ci-dessous) la connaissance, de même que les responsabilités qu'elle édicte.

La présente Politique doit être lue conjointement avec les autres politiques d'Endeavour, qui sont disponibles sur notre site Internet à cette adresse : www.endeavourmining.com/esg/governance/our-policies/

2. Application de la Politique

La présente Politique s'applique à tous les administrateurs, dirigeants, employés, et agents du Groupe (ensemble, désignés les « **Parties prenantes concernées** »). Elle concerne tous les sites détenus et gérés par Endeavour tout au long du cycle de vie d'une opération minière, de l'exploration et la découverte jusqu'à la réhabilitation, en passant par la construction, l'exploitation et la fermeture.

3. Champ d'application de la Politique

La présente politique prend en considération les éléments fondamentaux de notre approche environnementale visant à réduire nos impacts, et apporte un soutien à nos initiatives destinées à atteindre des objectifs écologiquement responsables.

- Nous nous conformons à toutes les lois, réglementations et normes industrielles pertinentes dans le domaine de l'environnement, ainsi qu'à toutes les autres obligations de conformité auxquelles nous souscrivons concernant la gestion des risques et des effets environnementaux.
- Nous mettons en œuvre des systèmes de gestion environnementale assurant la protection de l'environnement et la prévention de la pollution par l'identification, le suivi, le contrôle et la minimisation des effets de nos activités sur l'environnement. À cette fin, nous réalisons des évaluations environnementales fondées sur des scénarios afin d'évaluer les risques et opportunités pour l'environnement. Nous menons régulièrement des audits, internes et externes afin d'évaluer l'efficacité de nos systèmes de gestion environnementale et communiquons les résultats au Comité technique, santé et sécurité du Conseil d'administration, ainsi que, le cas échéant, aux parties prenantes externes.
- Nous définissons des cibles et des objectifs de performance pour contribuer à l'amélioration continue de notre performance, et nous en rendons compte dans nos documents d'information publics, et notamment dans ceux concernant nos systèmes de gestion du risque interne et d'atténuation du risque environnemental.
- Nous concevons et mettons en œuvre des plans visant à atteindre les objectifs et cibles liés à l'amélioration de notre performance environnementale. Ces plans seront régulièrement réévalués.
- Nous développons des stratégies de gestion adaptative pour répondre aux défis environnementaux évolutifs, tels que la bonne gestion de l'eau, la conservation de la biodiversité et l'évolution des conditions météorologiques.
- Nous consultons, de manière transparente, les parties intéressées et affectées impactées par les aspects environnementaux de nos activités, en sollicitant leur contribution sur les questions environnementales, et en répondant effectivement à leurs préoccupations. Dans la mesure du possible, nous adapterons nos pratiques en réponse aux inquiétudes et nous réduirons plus encore l'impact de nos activités.
- Nous nous engageons à veiller à la bonne gestion de l'eau sur l'ensemble de nos sites, et à nous efforcer d'utiliser l'eau de manière durable. Nous surveillons notre utilisation des ressources en eau dans nos zones d'exploitation afin d'améliorer continuellement nos systèmes de gestion de l'eau et d'optimiser leur efficacité.
- Nous nous efforçons de réduire notre empreinte carbone et d'accroître notre efficacité énergétique. Nous élaborerons et appliquerons des stratégies d'atténuation de la contribution du Groupe au changement climatique, en particulier, en fixant des objectifs à court, moyen et long terme, et nous rendrons compte annuellement de notre performance par rapport aux normes internationales reconnues.



- Nous gérons de manière responsable les déchets dangereux et non dangereux issus de nos activités, conformément aux réglementations en vigueur et aux bonnes pratiques internationales de l'industrie, y compris le transport, le stockage et la manipulation en toute sécurité. Nous nous efforçons également de réduire et de recycler les déchets lorsque cela est possible.
- Nous mettons en œuvre des plans de gestion et d'intervention d'urgence en coordination avec les parties prenantes.
- Nous veillons à ce que les ressources nécessaires soient disponibles pour respecter nos obligations environnementales et de fermeture de mine, y compris la réhabilitation progressive. Nous consulterons également nos communautés locales et autres parties prenantes clés dans le cadre de notre planification de la fermeture de mine afin d'atteindre des objectifs de réhabilitation durable.
- Nous veillons à ce que les Parties prenantes concernées, le cas échéant, suivent une formation régulière afin de comprendre la nécessité de protéger l'environnement, d'acquérir une vision globale des enjeux environnementaux, des pratiques durables et de l'importance de la conservation de la biodiversité. Individuellement mieux leurs responsabilités environnementales individuelles, ils pourront améliorer leur performance environnementale et se conformer à nos obligations en la matière.

Nous attendons de l'ensemble des Parties prenantes pertinentes qu'elles exercent leurs responsabilités conformément à la présente Politique, aux lois et règlements en vigueur, et à nos obligations en matière de conformité, ainsi qu'aux normes sectorielles que nous nous sommes engagés à respecter.

4. Mise en œuvre

Il incombe au Conseil d'administration de veiller à la mise en œuvre de la présente Politique. Le Conseil d'administration a délégué la supervision à la direction générale d'Endeavour et aux fonctions de conformité du Groupe.

5. Signalement des violations

Endeavour a recours aux services d'un prestataire indépendant de gestion d'alerte, disponible 24h/24, 7j/7, Integrity Counts, chargé de recevoir des signalements anonymes et confidentiels, **téléphoniques et par Internet, en anglais ou en français.**

Toute personne désireuse de soumettre une plainte sur une base confidentielle est encouragée à envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : endeavourmining@integritycounts.ca, ou à composer le numéro en PCV/gratuit suivant : +1 (604)-922-5953.

Alternativement, toute personne prenant connaissance d'actes concernant le Groupe susceptibles de constituer une violation de la présente Politique est également tenue d'en aviser le directeur général de la mine pertinente, Vice-Présidente Risk et Assurance, tout membre du comité de direction, ou tout Champion de la conformité, ou en écrivant à :

Endeavour Mining plc

Attention : Président du Comité d'audit et de gestion des risques, 5 Young Street, London, Royaume-Uni W8 5EH

6. Révision et modification de la Politique

Le Comité en charge des questions techniques, de santé et de sécurité étudiera et évaluera annuellement cette Politique pour en déterminer l'efficacité.

Dernière approbation : 4 mars 2026

Approuvée par : Comité en charge des questions techniques, d'hygiène et de sécurité, Conseil d'administration d'Endeavour Mining plc